

Le centre d'analyse stratégique va publier sa Note d'analyse 224 :

## Emploi et chômage des jeunes : un regard comparatif et rétrospectif

La crise de 2008-2009 a confirmé la sensibilité particulière de l'emploi des jeunes aux retournements de conjoncture : leur taux de chômage a augmenté de 6 points dans les pays de l'OCDE (2,5 fois plus que l'ensemble des actifs), effaçant l'amélioration des dix années précédentes. Cette dégradation, observée en France, a été encore plus prononcée chez certains de nos voisins européens. Ce constat masque toutefois une transition école-emploi très différenciée selon les pays (durée des études, cumul emploi-études, etc).

Si le nombre de jeunes actifs (15-29 ans) s'est réduit en France de 2,1 millions en trente ans, la démographie n'y a contribué que pour moitié (- 1,2 million).

La différence s'explique par un puissant mouvement de poursuite d'études qui s'est opéré jusqu'au milieu des années 1990. Pourtant, l'élévation rapide du niveau de diplôme n'a guère relâché les tensions à l'entrée dans la vie active des jeunes dont les difficultés demeurent (chômage, statut d'emploi, salaire).

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont varié, mais s'ordonnent en quelques catégories relativement stables (formations courtes, alternance, réduction du coût du travail dans le secteur marchand, contrats aidés du secteur non marchand) qui font l'objet des propositions qui suivent.

Pour être efficaces, les politiques d'emploi des jeunes doivent s'inscrire dans une démarche globale qui s'appuie sur un réseau mettant en oeuvre une politique d'accompagnement transversal et qui repose, à l'échelle territoriale, sur un système d'acteurs mieux coordonné.

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

### Les propositions du Centre d'analyse stratégique :

1. Développer une large gamme d'outils alternatifs à la scolarité pour les jeunes "décrocheurs" (alternance, filières de "deuxième chance", accompagnement renforcé vers l'emploi...), en lien avec les plateformes locales de suivi et d'accompagnement.
2. Veiller à ce que le développement de l'alternance concerne tous les niveaux de formation et s'appuie sur une amélioration de l'accueil et des conditions de vie des jeunes en alternance (logement des apprentis dans le cadre des investissements d'avenir, aides au permis de conduire, etc.).
3. En réponse à la surexposition de l'emploi des jeunes aux chocs conjoncturels, faire davantage des contrats aidés du secteur marchand (hors alternance) un outil de gestion contra-cyclique et de soutien aux jeunes les plus en difficulté.
4. Valoriser l'expérience des jeunes dans le secteur non marchand en transformant une part des emplois aidés du secteur public en contrats d'apprentissage.

**Note d'analyse disponible dès le 17 mai sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) – rubrique Publications**

### Les autres notes se rapportant à ce sujet :

- "Compétences transversales" et "compétences transférables" : des compétences qui facilitent les mobilités professionnelles : [http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1405](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1405)
- Les difficultés d'insertion professionnelle des docteurs : [http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1230](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1230)
- L'avenir de la formation professionnelle des jeunes : [http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1151](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1151)

**PLUS  
D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

#### **Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38